

Titre professionnel Electricien(ne) d'Équipement du bâtiment

Mis à jour le 5 avril 2022

Conditions d'entrée et prérequis

–

Public visé

Demands d'Emploi ayant validé un projet professionnel dans le domaine de l'électricité ou l'électromécanique

Rythme

Temps plein

Durée en centre

860 heures

Durée en entreprise

140 heures

Validation

- 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) composent le titre :
CCP1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments.
CCP2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.
- Portefeuille de compétences attestant des capacités acquises.
- Avis d'aptitude pour Habilitation électrique B1V – BR

Certification

Non

Modalités d'évaluation

–

Nombre de participants

Objectifs professionnels

- Accéder à des emplois d'électricien des codes Rome H2602 (Câblage électrique et électromécanique) et F1602 (Electricité bâtiment).
- Valider le titre professionnel «Electricien d'équipement»
- Obtenir un avis d'aptitude positif relativement à l'habilitation électrique B1V-BR

Contenu

Accompagnement : 21 h

- Accueil / Bilans
- TRE – LORFOLIO

- Module 1 : Circuits de base d'une installation électrique : 171 h
- Module 2 : L'installation électrique dans des bâtiments d'habitation : 238 h
- Module 3 : L'installation électrique dans des bâtiments autres : 203 h [locaux à usages tertiaires, artisanal et industriel]
- Module 4 : L'installation des réseaux courants faibles et solutions d'efficacité énergétique. [réseaux de communication, de contrôle, de sûreté et sécurité, d'automatismes et confort] : 172 h (Les modules contiennent les éléments théoriques, technologiques, calculs professionnels et travaux pratiques qui se rapportent au domaine)
- Initiation à la langue Luxembourgeoise : 20 h
- Préparation et passage de la certification : 35 h
- Immersion en entreprise : 140 h

TOTAL : 1 000 h

Modalités pédagogiques

–

Profil des intervenants

–

Durée

35 heures hebdomadaire

Délais et modalités d'accès

Informations collectives

Financements possibles

Formation professionnelle à temps plein, rémunérée, financée par le Conseil Régional et avec le soutien du Fonds Social Européen.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

Titre professionnel Electricien(ne) d'Équipement du bâtiment

10

**Entrée et sortie
permanente**

Non

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037
- Numéro d'activité : 4157P001257
- Date d'obtention : 02/06/1983